

Séance du 14 février 2013

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : Approbation de la convention avec l'Ecole des Hautes Etudes des Sciences et Techniques de l'Ingénierie et du Management-HESTIM».

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni à la Maison des Services à l'Etudiant de l'Université le 14 février 2013, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

M. le Président donne la parole à Mme la directrice de l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes-ISTV qui présente le partenariat avec l'HESTIM, école située à Casablanca (Maroc).

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOIX LA CONVENTION AVEC L'ECOLE DES HAUTES ETUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INGENIERIE ET DU MANAGEMENT-HESTIM».

Fait à Valenciennes, le 20 février 2013

Le Président du Conseil d'Administration,



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication : 13/03/2013